



Abus de confiance suite a un achat de voiture

Par **ingridd79**, le **17/09/2011** à **19:58**

Bonjour,

voici mon souci:

Il y a environ 4 ans, j'ai voulu aider un ami qui rencontrait des difficultés financières. Il venait juste d'être papa, et sa voiture est tombée en panne, ce qui l'empêchait de continuer a travailler.

Etant donne sa situation, j'ai propose de l'aider en lui prêtant l'argent nécessaire pour l'achat d'une voiture d'occasion de 1800 eur, ce qu'il a accepte.

Il m'a demande de mettre la voiture a mon nom et de prendre également l'assurance a mon nom pour quelques mois, le temps que sa situation personnelle auprès de sa propre assurance s'améliore, car il craignait que son assurance le refuse.

En contrepartie, il s'engageait a me signer une reconnaissance de dette (chose qu'il a fait) et a me rembourser tous les mois...

Durant 1 an, je n'ai reçu aucuns remboursements, et de plus, cet "ami" a quitte la région Nord pour vivre en Moselle.

Au bout de 2 ans, n'ayant reçu que des remboursements épisodiques de 50 eur, (sachant que je paie 32 eur d'assurance par mois) je suis allé voir un médiateur a la mairie pour tenter d'obtenir le remboursement de la dette.

Le médiateur lui a envoyé une convocation a laquelle cet "ami" n'a jamais répondu.

Je me suis donc tourne vers un avocat conseil qui m'a dit d'engager une procédure, en Moselle et a mes frais, soit + de 2000 eur.

N'ayant pas les moyens financiers, je n'ai pas engage cette procédure.

A ce jour, je n'ai rien reçu ,en terme de paiement, depuis plusieurs mois.

En ayant assez de cette situation, j'ai propose a mon "ami" de lui céder le véhicule, de façon a résilier cette assurance que je continue de payer pour me couvrir en cas de problème, et en terminer avec cette histoire qui n'en finit pas.

Je lui ai demande de me renvoyer la carte grise pour la cession. Mon "ami" m'a répondu qu'il venait dans le Nord en décembre et qu'on ferait les papiers ensemble dans 3 mois car, pour le moment, il n'avait pas l'argent pour refaire les nouveaux papiers.

Je doute fortement qu'il accepte de faire les papiers sans poser de difficultés et que dans 3 mois, il ne repousse encore pour une autre raison.

Je ne sais plus quoi faire.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **cocotte1003**, le **17/09/2011 à 20:31**

Bonjour, existe -t- il une facture d'achat de cette voiture , si oui à quel nom ? cordialement

Par **ingridd79**, le **17/09/2011 à 22:25**

Bonsoir,

oui effectivement, il existe une facture d'achat établie à mon nom, mais que je n'ai pas en ma possession, c'est mon "ami" qui la possède (s'il l'a encore...)

Cordialement.

Par **mimi493**, le **17/09/2011 à 22:30**

Déjà, je pense que vous avez résilié l'assurance depuis longtemps.

LRAR à l'escroc pour réclamer la restitution du véhicule + le remboursement de la dette, qu'à défaut, vous saisissez la justice

Par **cocotte1003**, le **18/09/2011 à 05:59**

Bonjour, puisse que tout est à votre nom, allez chercher la voiture, cordialement

Par **ingridd79**, le **18/09/2011 à 10:21**

A Mimi493, j'ai pense a résilier l'assurance, mais l'assurance m'a dit qu'il était préférable que

je ne le fasse pas, car s'il y avait un accident avec le véhicule, tout était a mes tords...
De plus, je lui ai déjà envoyé une LRAR en lui intimant le remboursement sous peine de
poursuite, il est devenu menaçant, d'autant qu'il sait bien que je n'ai pas les moyens d'aller en
justice, donc ça ne lui a pas fait grand effet :(

A cocote1003, allez récupérer la voiture est une chose, la récupérer réellement en est une
autre, je ne suis pas sure qu'en y allant seule ce soit aussi simple.
Pensez vous que je puisse me faire accompagner par des agents de police?